

	<b>PROCÉDURE D'EXPÉDITION-CHAMBRES D'IONISATION PRESSURISÉE</b>
	<b>Responsable : Stéphane Jean-François</b> 450-649-5213 <a href="mailto:stephanejf@radioprotection.qc.ca">stephanejf@radioprotection.qc.ca</a>
<b>4005, Lavoisier, Suite 101, Boisbriand, Qc. J7H 1N1 450-649-5213</b>	<b>Date de la procédure: 10 décembre 2014</b> <b>Version : 1.0</b>

Par souci de conformité avec le *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (langage clair)*, Radioprotection Inc. a écrit pour vous cette procédure. Vous devez la respecter. Radioprotection Inc. ne peut être tenue responsable d'un envoi non conforme dont il n'est pas l'expéditeur.

### Application

Cette procédure **s'applique** si (l'une des deux options suivantes):

- Vous envoyez sur la voie publique en mode terrestre, une chambre d'ionisation Ludlum 9DP, Fluke 451P ou Victoreen 450P OU
- Vous envoyez sur la voie publique en mode terrestre TOUT AUTRE CHAMBRE d'ionisation dont la chambre d'ionisation dépasse les critères suivants :
  - Pression **de plus de** 280 Kpa (2.76 ATM ou 40 psi)
  - Volume de la chambre **supérieure** à 125 ml (125 cm<sup>3</sup>)

Si les conditions ne sont pas remplies, vous pouvez continuer à envoyer vos appareils en étalonnage chez nous comme avant.

### Procédure

ÉTAPE	RÉSULTAT
1. Veuillez nous avvertir que vous allez nous envoyer une chambre d'ionisation visée par cette procédure.	<a href="mailto:communication@radioprotection.qc.ca">communication@radioprotection.qc.ca</a>
2. Emballez votre appareil dans une boîte certifiée 4G (Classification UN). <b>Modèle 54E - 10.25po.x10.25po.x12.5po.</b>	Cette boîte de carton peut être achetée : <b>Centre de conformité (ICC)</b> <a href="http://www.thecompliancecenter.com/fr/">http://www.thecompliancecenter.com/fr/</a>
3. Imprimez le certificat d'équivalence de sécurité SH11539 de Radioprotection Inc.	Nous vous avons fait parvenir un document pdf, veuillez imprimer le document dans la langue qui vous convient. Veuillez nous rejoindre si vous n'avez plus ce fichier : <a href="mailto:communication@radioprotection.qc.ca">communication@radioprotection.qc.ca</a>
4. Joignez ce permis à vos documents/connaissance de transport	Le permis permet un transport sans étiquette, sans document de transport et sans besoin de formation en transport.